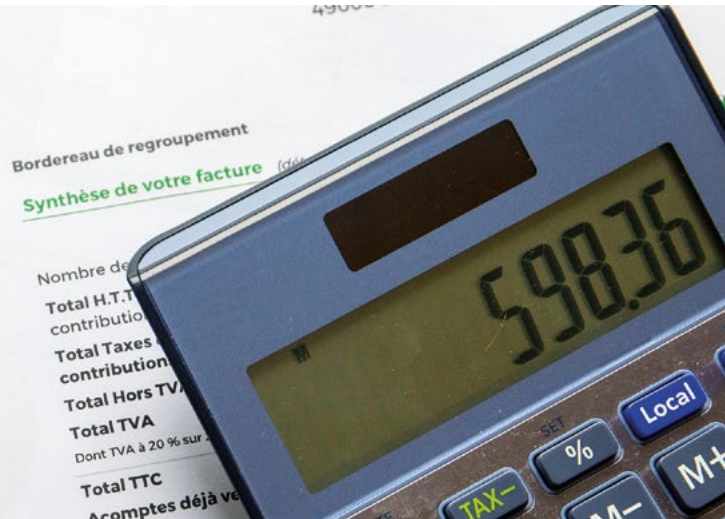
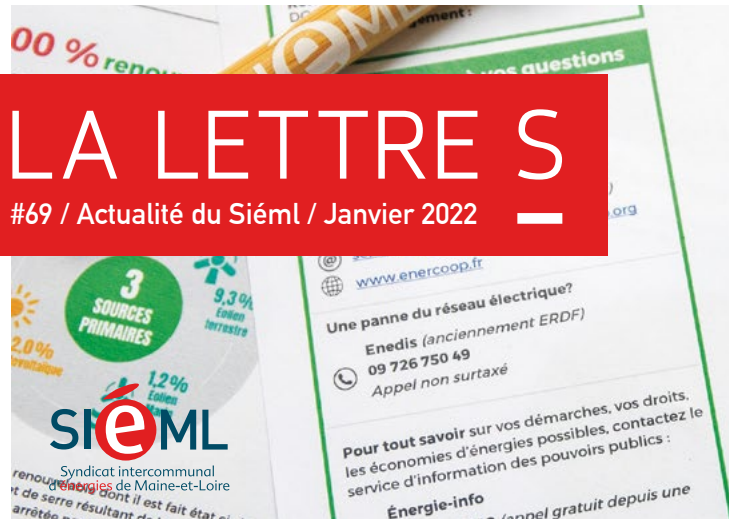


# LA LETTRE S

#69 / Actualité du Siéml / Janvier 2022



## ÉDITO

2021 a été l'année du renouvellement de nos marchés de travaux, du changement tumultueux d'opérateur de bornes de recharge, de nos premières horloges connectées pour l'éclairage public, des nouvelles prestations SIG auprès des EPCI, de la multiplication par 2,5 des communes faisant appel au conseil en énergie partagé ou du lancement du projet d'autoconsommation collective à Écouflant. Malgré le contexte difficile, le Siéml a continué sa croissance rapide et recruté pour renforcer ses services opérationnels et acquérir l'expertise nécessaire dans le cadre de ses nouvelles compétences. Notre syndicat s'est inséré tant bien que mal au sein de France relance : les subventions obtenues n'ont pas été à la hauteur. Nous devons trouver une voie dans les circuits complexes des services de l'État. Tournons-nous sans regret vers 2022 qui promet une grande intensité : les projets municipaux vont sensiblement s'accélérer, près de deux ans après le début du mandat. La crise sanitaire nous laissera aussi, je l'espère malgré les premiers signes négatifs en ce début d'année, un répit de nature à nous permettre à tous de faire progresser nos projets personnels et professionnels, politiques et territoriaux.



Jean-Luc Davy  
président du Siéml

## HAUSSE HISTORIQUE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

QUEL IMPACT SUR LES MEMBRES DU GROUPEMENT D'ACHAT DU SIÉML ?

Sous les effets conjugués de multiples facteurs structurels et conjoncturels parmi lesquels la reprise économique post covid, un hiver 2020-2021 particulièrement long et froid et des questions d'ordre géopolitiques, le coût de la plupart des énergies a explosé en 2021.

### Pour le groupement d'achat d'électricité

Vecteur énergétique secondaire, l'électricité n'échappe pas à la règle avec un coût qui est passé de 50 €/MWh en janvier 2021 à plus de 400 €/MWh fin décembre (+ 700 %) !

Pour son marché groupé d'achat d'électricité 2021-2023, le Siéml a mis en place une stratégie d'achat dynamique basée sur une gestion en « bon père de famille ». Mais cette stratégie ne protège pas complètement les membres du groupement d'achat d'un bouleversement sans précédent des prix des énergies.

Face à cette hausse, le gouvernement a décidé de prendre des mesures exceptionnelles afin de préserver le pouvoird'achat des français et la compétitivité des entreprises : d'une part une minoration des tarifs de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) et d'autre part un relèvement du plafond ARENH (accès régulé à l'électricité nucléaire historique) de 20 TWh avec un coût associé de 46 €/MWh.

Sans ces mesures, l'impact pour les membres du groupement d'achat d'électricité aurait été conséquent avec des augmentations de 33 % à 55 % selon le type de contrat ! Des précisions sont encore attendues sur les modalités de mise en œuvre de ces dispositions. Le Siéml pourra alors évaluer leurs effets sur les membres du groupement d'achat. Le dispositif devrait permettre de réduire cette très forte augmentation.

### Pour le groupement d'achat de gaz naturel

Dans le cadre du marché groupé pour l'achat de gaz naturel, le Siéml a attribué fin 2019 un marché à prix fixe pour une période de 3 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022. Il n'y aura donc pas d'évolution des coûts du gaz pour l'exercice 2022.

## FOCUS SUR LE MARCHÉ DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ

### EDF

Lot C5 (puissance inférieure à 36 kVA)

**177**  
membres concernés

**48**  
GWh

**3760**  
points de livraison  
« bâtiment »

**3260**  
points de livraison  
« éclairage public »

### TOTAL ÉNERGIES

Lot C2, C3, C4 (puissance supérieure à 36 kVA)

**126**  
membres concernés

**555**  
points de livraison  
« bâtiment »

**50**  
GWh

### ENERCOOP

Lot haute valeur environnementale

**20**  
membres concernés

**577**  
points de livraison  
(dont 195 pour les bornes IRVE du Siéml)

**5**  
GWh

## RÉFÉRENCES

– décret n°2022-84 du 28 janvier 2022 relatif à la minoration des tarifs de l'accise sur l'électricité prévue à l'article 29 de la loi n°2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022.  
– <https://www.cre.fr/Pages-annexes/Glossaire/arenh>.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENT

### LE SIÉML FINANCE VOS PROJETS, CANDIDATEZ !

En 2020, la totalité de l'enveloppe budgétaire (1 M€) du nouveau dispositif d'accompagnement de projets de rénovation énergétique performant ou d'installation d'énergie renouvelable thermique (BEE 2030) a été attribuée. 12 communes ont ainsi bénéficié d'une aide financière pour des projets le plus souvent initiés lors de la mandature précédente. En 2021, la moitié seulement de l'enveloppe a été attribuée et pour des dossiers de plus petite envergure. Pour l'exercice 2022, le Siéml espère accompagner davantage de projets ou des projets plus conséquents de rénovation et de chauffage de bâtiments grâce aux énergies renouvelables thermiques. Les collectivités peuvent d'ores et déjà candidater à l'appel à projets, un mail va leur être adressé à cet effet très prochainement.

Vous êtes intéressés par le dispositif mais vous n'avez pas le temps de candidater avant le 13 mai ? Une deuxième session est prévue au second semestre ! Pour connaître les critères d'éligibilité et de sélection ainsi que les modalités de candidature, rendez-vous sur [www.sieml.fr/bee-2030](http://www.sieml.fr/bee-2030) ou contacter le 02 41 20 75 57.

#### CALENDRIER 2022

<b>JANVIER</b>	<b>Session 1 : lancement de l'appel à candidatures</b>
<b>13 MAI</b>	<b>Date limite de dépôt des candidatures</b>
<b>28 JUIN</b>	<b>Décision du comité syndical</b>
<b>JUILLET</b>	<b>Session 2 : lancement de l'appel à candidatures</b>
<b>28 OCT.</b>	<b>Date limite de dépôt des candidatures</b>
<b>13 DÉC.</b>	<b>Décision du comité syndical</b>

## PÔLE ENFANCE DE VAL DU LAYON

### ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER

La commune Val du Layon a sollicité le Siéml pour être accompagnée dans son projet de restructurer une partie de l'ancienne maison de retraite de Saint-Lambert-du-Lattay, en un pôle enfance permettant d'accueillir jusqu'à 140 enfants. Le projet consiste à rénover le bâtiment et à mettre en place une énergie renouvelable : le bois énergie. Un audit énergétique et une étude de faisabilité, pilotés par le syndicat, ont permis de définir le scénario de travaux à réaliser et d'aider les élus dans leur décision. La commune, éligible au dernier appel à projet BEE 2030, percevra une aide financière de 124 000 € - 100 000 € pour la rénovation du bâtiment et 24 000 € pour l'installation de la chaudière bois, pour un coût total des travaux estimé à plus de 2,16 M€.

## → RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS

<b>MAR. 1 FÉV.</b>	Comité syndical (ROB) > Saint-Léger-de-Linière
<b>MAR. 1 MARS</b>	Réunion du Bureau > Siéml
<b>MAR. 22 MARS</b>	Comité syndical (BP)
<b>MAR. 5 AVRIL</b>	Réunion du Bureau > Siéml
<b>27 AVRIL- 19 MAI</b>	Session de réunions territoriales

## ATELIER DE CONCERTATION MOBILITÉ

### LE SDIRVE SUR LES RAILS

Le Siéml élabore cette année un schéma de déploiement de bornes de recharge publiques (SDIRVE). Une démarche de co-construction est engagée avec les acteurs publics et privés à l'échelle régionale pour mettre en cohérence les futurs SDIRVE départementaux. Un premier atelier de concertation a réuni près de 60 structures publiques (syndicats, Région, ADEME) et privées (énergéticiens, concessionnaires autoroutiers, Enedis, Avere Ouest, Gireve, constructeurs) et associations d'usagers. Tous ces acteurs ont pu échanger sur les premiers éléments de diagnostic des réseaux de bornes ligériens et évoquer les priorités de déploiement, les types de recharge nécessaires, les acteurs potentiels et les besoins en coordination. Prochaine étape : établir une synthèse et dégager des outils et orientations communs.

## UNE CONVENTION AVEC ÉCHOBAT

### POUR PROMOUVOIR L'ÉCO-CONSTRUCTION

Le Siéml vient d'engager un partenariat avec l'association ÉCHOBAT pour renforcer la promotion de l'écoconstruction solidaire auprès des collectivités. Ce partenariat permettra notamment aux conseillers en énergie de se perfectionner dans ce domaine. Les collectivités qu'ils accompagnent bénéficieront de leur expertise et pourront décider, en toute connaissance de cause, d'intégrer autant que possible des matériaux biosourcés dans leurs projets de rénovation du bâti public.

#### DOCUMENTS À CONSULTER



La quatrième édition du magazine Transitions vient de paraître. Elle aborde notamment les enjeux de la nouvelle mandature, les nouvelles prestations SIG, le projet de territoire connecté et met en avant quelques projets phares.  
→ [www.sieml.fr/publications](http://www.sieml.fr/publications)

Feuille de route stratégique  
→ [www.sieml.fr/feuille-de-route-strategique](http://www.sieml.fr/feuille-de-route-strategique)

FAQ réunions territoriales  
→ [www.sieml.fr/faq-glossaire](http://www.sieml.fr/faq-glossaire)